



Service de Presse

Paris, le 9 janvier 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

VALÉRIE FOURNEYRON SALUE L'AMBITION ET LA QUALITÉ DU PROJET DU CNOSF POUR LE SPORT FRANÇAIS

Valérie FOURNEYRON, ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative salue chaleureusement le « *Projet pour le sport français et le CNOSF* », adopté aujourd'hui lors de l'Assemblée générale du Comité National Olympique et Sportif Français.

Par delà la qualité et l'ambition des propositions émises dans ce document, Valérie FOURNEYRON se félicite du travail de concertation mené au sein du mouvement sportif, sous l'impulsion du CNOSF et de son Président Denis MASSEGLIA, pour exprimer sa vision pour le sport français et sa place au sein de la société.

Les objectifs indiqués dans ce projet soulignent la convergence de vues entre le mouvement sportif et le Gouvernement dans un grand nombre de domaines.

C'est notamment le cas sur :

- L'ambition d'amener le sport à jouer un rôle central au sein de la société française ;
- La nécessité de faire évoluer la gouvernance du sport français, d'une part en accordant aux collectivités territoriales la place qui leur revient, et, d'autre part, en accordant une plus grande autonomie, plus de responsabilités et une capacité d'initiative accrues au mouvement sportif ;
- La détermination à développer l'apport économique du sport et ses capacités de création d'emplois ;
- L'exigence à faire des activités physiques et sportives un enjeu de santé publique ;
- L'attention portée à la jeunesse, avec pour perspective de développer la pratique sportive des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

Ces orientations partagées se retrouveront dans le projet de loi de modernisation du sport qui sera présenté par la ministre en 2014 et à l'élaboration duquel le CNOSF participe activement, en son nom propre et au sein du Conseil national du sport.

Valérie FOURNEYRON accueille donc le projet du CNOSF comme l'expression légitime des aspirations du mouvement sportif français. Il s'agit d'une contribution essentielle à la réflexion collective. Le travail de concertation se poursuivra au cours des mois à venir, afin que le futur projet de loi de modernisation du sport crée les conditions d'un partenariat fructueux et constructif entre l'Etat et le mouvement olympique et sportif, au service d'une ambition partagée pour notre pays.

Contact presse : Service de Presse de Mme Valérie FOURNEYRON / 01 40 45 94 47 / presse-cabinet@jeunesse-sports.gouv.fr